

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D'ARCY-SUR-CURE**

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur BERTRAND Olivier, Maire.

Etaient présents : Olivier BERTRAND, Hubert BELLARD, Dominique BIDE, Vincent BOIROT, Chloé DEREIMS, Christophe ECKERT, Jean-Cyrille GORECKI Sylvie JOUBLIN, Stéphane MICHEL, Carole PETIT.

Représentés : Clémence MICHOUUD qui donne pouvoir à Vincent BOIROT

Absents et excusés :

Secrétaire de séance : Sylvie JOUBLIN

Nombre de membres afférents au Conseil	Nombre de membres présents	qui ont pris part à la délibération
11	10	11

Date de convocation
30 mai 2026

Date d'affichage
1^e juin 2026

Désignation du délégué et de ses suppléants et établissement du tableaux des électeurs sénatoriaux

M. Olivier BERTRAND, maire a ouvert la séance.

Mme Sylvie JOUBLIN a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré dix conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT¹ était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Mme Dominique BIDE, M. Hubert BELLARD, M. Vincent BOIROT et Mme Cholé DEREIMS.

Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Élection du délégué

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués

Nombre de conseillers présents et représentés	11
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le	0

bureau	
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	3
Nombre de suffrages exprimés	8
Majorité absolue	6

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats ²)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS en chiffres et en toutes lettres	
Olivier BERTRAND	8	Huit

M. Olivier BERTRAND a été proclamé élu au 1^e tour et a déclaré accepter le mandat.

Élection des suppléants

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants

Nombre de conseillers présents et représentés	11
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats ³)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS en chiffres et en toutes lettres	
Sylvie JOUBLIN	8	Huit
Chloé DEREIMS	8	Huit
Vincent BOIROT	5	Cinq

Résultats du second tour de scrutin de l'élection des suppléants

Nombre de conseillers présents et représentés	11
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	11
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	0
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	5
Nombre de suffrages exprimés	11

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS en chiffres et en toutes lettres	
BOIROT Vincent	5	Cinq
DEREIMS Chloé	1	Une

Proclamation de l'élection des suppléants

En application de l'article L. 288 du code électoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par **l'ancienneté de l'élection** (élection au premier ou au second tour) puis, entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par **le nombre de suffrages obtenus** puis, en cas d'égalité de suffrages, par **l'âge des candidats**, le plus âgé étant élu.

Mme Sylvie JOUBLIN, a été proclamée élue au 1^e tour et a déclaré accepter le mandat.
Mme Chloé DEREIMS, a été proclamée élue au 1^e tour et a déclaré accepter le mandat.
M. Vincent BOIROT a été proclamé élu au 2^e tour et a déclaré accepter le mandat.

La séance est levée à 20h35

Le Maire :



Olivier BERTRAND

La secrétaire de Séance :

Sylvie JOUBLIN